

Recette pour faire fortune

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 23

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du soleil et de la rosée. On les relève et on les couvre le soir, évitant surtout qu'elles ne soient mouillées; enfin, on les blanchit sommairement par l'acide sulfureux.

A cette opération succède l'*effilage*. On arrache la partie portant l'épi au-dessus du premier nœud, on rejette la partie inférieure inutile, et on divise le brin en longueurs de 10 centimètres. Une paille fournit ordinairement trois de ces longueurs; on les blanchit de nouveau par le soufrage et on s'occupe du *triage* pour séparer les diverses grosseurs.

Cette opération est faite par des femmes qui ont une aptitude merveilleuse pour distinguer au tact les moindres nuances de grosseurs; elles rangent les brins dans des gobelets placés devant elles et numérotés depuis 50 jusqu'à 137 pour le blé, et jusqu'à 180 pour le seigle. Des machines ont été inventées pour faire ce triage mécaniquement, mais elles ne sont pas préférables à l'emploi des ouvrières.

A ce choix succède la *fabrication des tresses*. Elles sont faites avec onze ou treize brins; leur longueur est généralement de 50 à 55 mètres, leur largeur et la quantité de paille qu'elles emploient varient avec la finesse de la paille. Avec des brins n° 50, la tresse est grossière et large, elle exige 1 kil. 500 de paille; il faut un mois pour tresser un chapeau de paille; avec les n° 120 à 130, il faut 500 grammes pour une tresse; la paille n° 186 donne des tresses de 3 millimètres et demi seulement de largeur, et il faut six mois pour tresser un chapeau.

Ces tresses, portées à la fabrique, sont dégraissées, puis exposées quelque temps au soleil, puis envoyées à la *couture*, pour la fabrication des chapeaux. Cette opération est faite avec un soin minutieux: la couture est solide, le point est très peu visible et ne se défile pas, surtout si le chapeau a été soumis à une grande pression, après avoir été encollé. Ces chapeaux sont ensuite dégraissés de nouveau; puis, pour enlever les rugosités et parties saillantes, on frotte leurs diverses parties les unes sur les autres, ou on les unit avec une peau de chien. Si cette opération cause quelques déchirures, on les répare en y mettant des pièces qu'il est souvent impossible de distinguer du tissu primitif. On termine par un nouveau dégraissage, et ordinairement par une immersion dans de l'eau tiède, contenant de l'acétate de plomb, et enfin par un dernier blanchiment à l'acide sulfureux.

Ces chapeaux sont d'une souplesse remarquable. Leur fabrication constitue réellement une industrie perfectionnée qui n'a rien de comparable, soit pour les matières premières, soit pour les produits obtenus, avec les chapeaux grossiers qu'on fait de temps immémorial en France dans diverses contrées, l'Est, le Dauphiné, l'Auvergne, les Pyrénées, etc. Les imitations qu'on a faites en Suisse, dans le canton d'*Argovie*, ont parfaitement réussi; et, maintenant, cette fabrication est, dans ce canton, une industrie prospère exportant, chaque année, des chapeaux pour plusieurs millions de francs. Ces chapeaux, en général en paille de seigle, sont plus fins et moins solides que ceux en paille de *froment de Toscane*, et sont d'un prix moins élevé.

Il serait à désirer qu'on pût développer dans notre canton une semblable industrie. Les Alpes nous paraîtraient particulièrement propices à sa bonne réussite. Comme il n'est pas nécessaire que le froment parvienne à maturité pour donner la paille nécessaire à la confection des chapeaux, le climat froid de nos régions alpestres ne serait pas un obstacle; il y aurait là pour les hommes plus de travail pour l'été, et pour les femmes une occupation lucrative qu'elles peuvent exercer dans leur maison. On pourrait ainsi doter les Alpes d'une industrie qui contribuerait à y répandre un peu de ce bien-être que l'horlogerie a donné à nos populations industrielles du Jura.

Dernièrement, un citoyen d'Hérisau, M. Schiess, a offert à sa ville natale une somme de 100,000 fr. et

le terrain nécessaire à la construction d'une école supérieure. Dans l'espace de vingt-quatre heures, une souscription publique a recueilli 80,000 fr. qui ont été joints au don de M. Schiess, ce qui permet à la commune d'Hérisau de construire un beau bâtiment d'école sans bourse délier.

C'est de la même manière que se sont trouvés il y a peu d'années les 600,000 fr. qu'a coûté la construction de la caserne d'Hérisau.

Heureux administrateurs!

Recette pour faire fortune.

Achetez les gens pour ce qu'ils valent, et revendez-les pour ce qu'ils s'estiment, vous êtes sûr d'y trouver au moins le 1000 p. % de bénéfice.

— Eh père Tricot, ye mé paré que vos été expert dein lo meti dâi topi?

— Ye lo crâyo bin monsu, lâi yé fé mon appren-tesazo tsi lo plle rusa dâi topi dâo canton. Dein lo bon tein dâi topi, mon maîtré m'einvouyvé tôte lé demeindzé dein la sésion frâide porta lé taupé præssé dein la senanna aô borsi dé la commouna que pâyvê on batz pôr on derbon et on crutze pôrlé raté, et quand fasâi bin tso on ne lâi portavé ké lés cuvé; assebin mon maîtré avâi on tsapi dé sia naire que la bo et bin veindu trâi cein francs aô mein. Assebin étâi on rudo biau tsapi!

— Eh! bonjour, cher ami, comment êtes-vous?

— So, so, comme dit l'Allemand.

— L'Allemand a bien raison?

— Oh! oui.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants:

- I. Le devoir. — 1. De l'origine de l'idée du devoir, et de la nature du devoir, par M. Ernest Naville (1^{er} article).
- II. Diderot et l'Allemagne, par M. Auguste Béranger.
- III. La nouvelle Amérique. — V. Après la guerre civile, par M. Albert Laval.
- IV. Six semaines à Heppenheim. Nouvelle, de M^{me} Gaskell. (Suite et fin.)
- V. Une évasion de Caprera, par Elpis Melena.
- VI. Chronique.
- VII. Causeries parisiennes.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. Brins de mousse. Poésies, par C. Gustave Borel. — L'oncle Matthias. Nouvelle, par Urbain Ollivier. — Voyage en Italie; Florence et Venise, par H. Taine. — Agonie de l'église réformée de France.

Bureau chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.